

Conseil de sécurité

Distr. générale
14 janvier 2002
Français
Original: anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 4447e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège, à New York, le lundi 14 janvier 2002, à 15 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal :

> « À sa 4447e séance, tenue à huis clos le 14 janvier 2002, le Conseil de sécurité a examiné le troisième rapport du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix (S/2201/1335).
>
> Conformément à l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, le Conseil de sécurité a entendu un exposé de M. Curtis Ward, ancien Président du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix.
>
> L'exposé a suscité des observations et des questions de la part des membres du Conseil.
>
> L'Ambassadeur Ward a répondu aux observations et aux questions des membres du Conseil.
>
> Les membres du Conseil ont approuvé une note du Président du Conseil (S/2002/56). »

02-21217 (F) 140102 140102